

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017

DATE DE CONVOCATION : 20 octobre 2017

N°2017-07-05

Conseillers en exercice : 63
Conseillers titulaires et suppléants présents : 53
Conseillers votants : 49
Dont pouvoirs : 3

Pour : 49
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2017 et le 26 octobre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Passirac, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique CHATELLIER remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - BAINES : M. BAUDET Pierre - BARBEZIEUX : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme SWISTEK Florence, M. DELATTE Benoît, Mme GARD Patricia, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, Mme HUGUET Séverine - BARRET : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale - BROSSAC : M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe - CHAMPAGNE-VIGNY : M. SAUMON Gérard - CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - CONDEON : M. BOUTIN Christian - COTEAUX DU BLANZACAIS : Mme GRENOT Marie-Pierre - ETRIAAC : M. MASSE Bernard - GUIMPS : M. RAVAIL Pierre - GUIZENGEARD : M. GADRAT Christian - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques - LAGARDE SUR LE NE : M. TESTAUD Alain - LE TATRE : M. DESSE Bernard - MONTMERAC : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PERIGNAC : M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick - SAINT-BONNET : M. GERVAIS Philippe - SAINT-FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT-LEGER : Mme BAUDINAUD Virginie - SAINT-MEDARD : Mme MONNEREAU Françoise - SAINT-VALLIER : M. FAVREAU Patrick - SAINTE-SOULINE : M. FAURE Jean-Marie - SALLES DE BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel - TOUVERAC : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne - VAL DES VIGNES : M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

Mme LELIEVE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux)
Monsieur VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à M. DECELLE Guy
Monsieur Gérard DELETOILE (Baignes) a donné pouvoir à M. BAUDET Pierre (Baignes)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. GUILLON Jean-Jacques, M. HILAIRET Joël, Mme MARTINEAU Françoise.

Etaient excusés :

Mme DELPECH de MONTGOLFIER, M. BOBE Philippe, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme PARIS Marie-Nicole, Mme ROCHAIS Anne-Marie.

N°5 - Objet : Attribution d'une subvention à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Barbezieux pour sa participation au championnat de France jeunes de boxe.**Rapporteur :** Monsieur le Président

Monsieur le Président fait part de la demande de subvention pour excellence sportive de la MJC pour la participation d'une licenciée au championnat de France jeunes de Boxe.

Le budget prévisionnel de l'action est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Hébergement	445,00	Trésorerie affectée	300,00
Transport	668,00	CdC 4B	813,00
TOTAL	1 113,00	TOTAL	1 113,00

Monsieur le Président propose d'accéder à la demande de l'association et d'attribuer une aide financière de 200 € pour soutenir cette action.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte l'attribution d'une subvention de 200 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Barbezieux – section boxe français pour l'action précitée ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget général.

Certifié exécutoire par le Président,
 Reçu en Sous-Préfecture le : **27 OCT. 2017**
 Publié ou notifié le : **27 OCT. 2017**
 Touvérac, le **27 OCT. 2017**

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 27 octobre 2017
 le Président,
 Jacques CHABOT.

